

Résumé Exécutif

Promesse de la santé digitale pour les maladies non transmissibles et la couverture sanitaire universelle dans les pays à revenu faible et intermédiaire

Septembre 2018



BROADBAND COMMISSION



Promesse de la santé digitale pour les maladies non transmissibles et la couverture sanitaire universelle dans les pays à revenu faible et intermédiaire

Résumé Exécutif Septembre 2018

Coprésidé par :



Fondation Novartis



Rapport élaboré avec le soutien de :





Membres du groupe de travail :

Commissaires

Union africaine America Movil Fondation Carlos Slim Commission européenne Global Partnerships Forum Gouvernement de l'Éthiopie Gouvernement du Pakistan GSMA Huawei Technologies Inmarsart Plc UIT KT Corp Microsoft Nokia République du Rwanda UN Foundation-DIAL UN Global Pulse UN-OHRLLS

Membres externes

AeHIN AXA Fondation GATES NCD Alliance NORAD Orange OPS PATH Praekelt The Union USAID Vital Strategies Banque mondiale OMS

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Promesse de la santé digitale pour les maladies non transmissibles et la couverture sanitaire universelle dans les pays à revenu faible et intermédiaire

Les solutions santé digitale promettent de modifier la manière dont les soins sont dispensés, en progressant vers d'une meilleure couverture sanitaire universelle et en améliorant l'état de santé des patients souffrant de maladies non transmissibles.

Dans le monde, les maladies non transmissibles sont celles qui sont à l'origine du plus grand nombre de décès, en comparaison avec toutes les autres maladies.

Les maladies non transmissibles sont la cause d'environ 70% des décès à travers le monde – dont les deux tiers surviennent dans des pays à revenu faible et intermédiaire¹. Les financements consacrés à ces maladies sont faibles comparés à ceux engagés contre d'autres affections, alors que des mesures préventives pourraient avoir un impact significatif².

Pour lutter contre les maladies non transmissibles, il nous faut transformer la façon dont nous dispensons les soins et favoriser l'accès à la santé pour tous. Sans une stratégie ciblée contre ces maladies, il ne sera pas possible d'atteindre une couverture santé universelle, cible de l'objectif de développement durable (ODD) 3.

Les systèmes de santé doivent évoluer vers une couverture sanitaire universelle et passer :

- de soins dispensés dans des établissements à des soins communautaires, en privilégiant le renforcement de l'efficacité et des capacités du système de santé,
- de soins curatifs épisodiques à des soins continus à long-terme pour instaurer une prise en charge centrée sur les personnes et offrir à celles-ci un meilleur accès à la santé
- de soins réactifs à des soins préventifs et proactifs, intégrant une gestion de la santé plus transparente et tournée vers l'avenir.

La santé digitale peut contribuer à ces évolutions.

La santé digitale englobe le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sous toutes leurs formes, exploitables à des fins sanitaires. Il peut s'agir du dossier médical personnel informatisé – qui couvre l'historique de santé du patient, des applications mobiles conçues pour sensibiliser aux maladies, et des appareils connectés à internet – comme ceux qui permettent aux médecins de suivre à distance les taux de glycémie des patients.

Ces technologies peuvent toutes modifier fondamentalement le rapport coût-qualité des soins en : 1) autonomisant et responsabilisant les patients 2) rendant disponibles les informations et les outils nécessaires aux prestataires de soins, aux gouvernements et aux autres parties prenantes, afin d'améliorer l'efficacité des soins et renforcer le système de santé. Il en résultera un élargissement radical de l'accès aux soins et une amélioration de la situation sanitaire.

Les investissements dans la santé digitale destinés à renforcer l'ensemble des systèmes de santé peuvent accélérer les efforts engagés pour lutter contre les maladies non transmissibles. De la même manière, les investissements dans la santé digitale spécifiquement axés sur les maladies non transmissibles peuvent avoir des retombées positives plus larges sur l'ensemble du système de santé. Ainsi, la santé digitale joue un rôle de catalyseur. Dans la mesure où elle permet aux pays à revenu faible et intermédiaire de passer de soins cloisonnés par maladie à un système de santé intégré et résilient, elle transforme la manière dont les soins de santé sont dispensés et vécus.

La technologie numérique dynamise l'innovation dans le domaine de la santé, et peut avoir un effet tout particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les pays à revenu faible et intermédiaire sont un terrain propice aux innovations en raison 1) de l'insuffisance des infrastructures sanitaires 2) du manque de professionnels de santé formés 3) de la pénétration quasi généralisée du téléphone mobile et 4) d'environnements réglementaires relativement ouverts. De surcroît, les systèmes hérités du passé et solidement implantés étant moins nombreux à contourner, ces pays ont l'opportunité d'adopter plus rapidement des solutions plus novatrices (« leapfrogging »). Il convient alors de considérer la santé digitale comme une composante essentielle du système de santé, au même titre que l'équipement médical ou les lits d'hôpitaux.

Les résultats sont encourageants.

Plusieurs études ont évalué les impacts de la santé digitale, des résultats cliniques sur les patients (ex réduction des taux de glycémie) à des résultats au niveau système qui permettent un meilleur accès aux services et des réductions de coûts. Au Canada, par exemple, on a calculé à environ 16 milliards de dollars canadiens sur neuf ans le retour sur investissement dans la santé digitale³. Ces résultats sont encourageants et pourraient servir à impulser d'autres investissements et un déploiement à grande échelle des solutions santé digitale.

Pour optimiser l'impact de la santé digitale sur les maladies non transmissibles afin d'étendre la couverture sanitaire universelle, il faut trouver des solutions financières pérennes.

De nombreux projets santé digitale sont lancés à titre d'expérimentation. Le plus souvent, ils ne sont pas concus pour être déployés à grande échelle et pérennisés. Cette situation favorise l'émergence d'un environnement fragmenté d'initiatives non coordonnées. Les solutions les plus simples - à savoir celles qui tiennent compte des besoins des utilisateurs finaux, qui exploitent les technologies existantes intégrées dans le système de santé en place. et disponibles au plus grand nombre – ont de plus grandes chances d'être pérennes et de passer à l'échelle. Le déploiement national des services de télémédecine au Ghana offre une parfaite illustration de cette situation.

Le présent rapport donne des exemples, des informations et des recommandations pour pérenniser la santé digitale

Composantes favorables à la pérennité de la santé digitale

Les décideurs ont un rôle primordial dans la création d'environnements favorables à la pérennité de la santé digitale et doivent s'entourer des autres acteurs en vue de cet objectif.

Six composantes peuvent aider les pays à mettre en œuvre les promesses de la santé digitale et à transformer l'accès à des soins efficaces et appropriés contre les maladies non transmissibles.

Six composantes pour pérenniser la santé digitale



Les décideurs disposent d'un grand nombre d'expériences et de connaissances sur lesquelles s'appuyer.

De nombreux pays se sont déjà lancés sur la voie de la santé digitale. Les sections suivantes recensent les principaux enseignements de chaque composante, en particulier pour les maladies non transmissibles, ainsi que certains exemples et outils.



Stratégie, leadership et gouvernance en matière de santé digitale

Comme indiqué dans le rapport 2017 du Groupe de travail santé digitale de la Commission du Haut-Débit (Broadband Commission)⁴, la stratégie, le leadership et la collaboration transversale entre les secteurs des TIC et de la santé sont essentiels afin d'exploiter tout le potentiel de la santé digitale. Elle pourra ainsi répondre aux priorités sanitaires nationales et dynamiser les progrès vers une couverture santé universelle.

Pour les décideurs, une première étape cruciale consiste à définir une stratégie santé digitale qui établit une vision convaincante et fournit des orientations claires pour tous les acteurs du système de santé.

Une stratégie santé digitale prévoit aussi un environnement opérationnel propice et stable pour les prestataires de solutions. Du Brésil à la Turquie en passant par l'Inde, environ 120 pays sont déjà dotés de stratégies nationales santé digitale. Les pays qui n'en disposent pas ou souhaitent améliorer la leur peuvent développer leur vision de la santé digitale et réfléchir à la manière dont leurs capacités doivent évoluer pour l'atteindre. Différentes organisations, telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Intel, ont élaboré des cadres d'évaluation et des directives pour promouvoir différents aspects d'une stratégie santé digitale.

Un leadership puissant, une collaboration intersectorielle et une gouvernance claire sont donc essentiels à la mise en œuvre efficace d'une stratégie santé digitale nationale.

Grâce à des études de pays approfondies, le rapport 2017 du Groupe de travail santé digitale de la Commission du Haut-Débit montre qu'en répondant aux conditions suivantes, plusieurs pays ont réussi à exploiter le potentiel de la santé digitale :

- Leadership gouvernemental de haut niveau et durable, et engagements financiers
- Mécanismes de gouvernance efficaces
- Cadre national pour les TIC, qui facilite l'alignement avec le secteur de la santé.

Enfin, une procédure de suivi bien définie destinée à suivre la mise en œuvre, l'impact et le rapport coût/efficacité d'un système national de santé digitale contribue clairement à transformer des systèmes sanitaires numérisés en des systèmes « d'apprentissage », qui s'améliorent en permanence en restant en adéquation avec les besoins des utilisateurs.



Réglementation et politiques

Une réglementation est nécessaire à la protection de la sécurité et de la vie privée des patients, et permet à l'innovation de continuer à se déployer. Elle instaure la confiance dans les solutions santé digitale, et facilite donc leur adoption.

Trois catégories de réglementation peuvent être distinguées :

Premièrement, <u>la réglementation relative à la gestion des données</u> protège la confidentialité et la sécurité des données de santé des patients.

La sécurité et la confidentialité des données sont à l'heure actuelle des sujets particu-lièrement brûlants, puisque les solutions santé digitale commencent à autoriser la collecte et le partage d'importants volumes d'informations sur les patients. Des mesures de protection des données permettent de renforcer la confiance dans l'utilisation des données personnelles de santé.

En matière de réglementation, la difficulté fondamentale est d'atteindre des normes rigoureuses de protection des données sans pour autant freiner l'innovation. L'utilisation des services du Cloud recèle par exemple un potentiel considérable pour satisfaire toutes les mesures de protection des données et répondre aux exigences de flexibilité, d'adaptation et de rapport coût/efficacité des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Deuxièmement, <u>la réglementation relative</u> <u>aux équipements médicaux connectés</u> veille à ce que l'on utilise uniquement des équipements dont la sécurité, le niveau de qualité et le rapport coût/efficacité ont été approuvés.

De manière générale, les équipements médicaux connectés doivent être réglementés en fonction du risque qu'ils sont susceptibles de présenter pour le patient. Certains processus d'approbation mis en place dans des pays à revenu élevé peuvent être réutilisés ou adaptés aux pays à revenu faible et intermédiaire. Ils serviront à combler les lacunes en matière de réglementation et à fournir aux innovateurs les orientations dont ils ont besoin pour comprendre la manière dont les autorités de régulation classifieront leurs produits.

Troisièmement, <u>la réglementation</u> relative à la <u>prestation</u> de soins garantit que les pratiques médicales assorties de technologie numérique soient sûres et de haute qualité.

Les autorités de régulation peuvent donner priorité à des applications telles que :

- celles qui améliorent la prévention ou un dépistage précoce des maladies non transmissibles,
- celles qui permettent le transfert de certaines pratiques de soin à des travailleurs de santé moins qualifiés,
- la télésanté ou la télémédecine, qui permettent aux prestataires de concentrer l'expertise, de réaliser des consultations et de suivre à distance des patients souffrant de maladies non transmissibles,
- la prescription de médicaments, dans la mesure où les patients atteints de maladies chroniques doivent se réapprovisionner régulièrement.

La réglementation et les politiques relatives à la santé digitale diffèrent beaucoup selon les pays et sont rarement exhaustives. On peut tirer certains enseignements de l'expérience de pays à revenu élevé. Mais des exemples intéressants de pays à revenu faible et intermédiaire peuvent aussi servir dans les pays à revenu élevé, comme le recours aux ordonnances électroniques en Inde ou la télésanté en Chine.



Infrastructures de communication et plateformes communes

Les infrastructures de communication et les plateformes communes mettent en relation les individus et les solutions. Elles permettent de partager et d'utiliser des informations afin de prendre en charge les maladies non transmissibles de façon plus efficace.

Les infrastructures de communication numérique offrent une connectivité qui permet d'adapter les technologies numériques à la santé. La priorité des décideurs devrait donc être de rendre ces connexions accessibles à tous.

Le coût du haut débit mobile et la qualité des connexions internet continuent de faire obstacle à l'accès à l'information et aux solutions santé digitale. De nombreux pays à revenu faible et intermédiaire n'ont pas accès à des connexions assez bonnes et rapides pour l'utilisation de solutions santé digitale. Bien que le coût du haut débit ait diminué de façon significative, il demeure cependant rédhibitoire dans certains pays à revenu faible et intermédiaire. Les pouvoirs publics et les opérateurs réseau disposent pourtant de nombreux moyens afin d'étendre cet accès, notamment :

- Développer des points d'accès publics.
- Stimuler la concurrence et proposer aux opérateurs des mesures incitatives pour qu'ils pénètrent sur des marchés moins attractifs, tels que les zones reculées.
- Promouvoir le partage des infrastructures.
- Gérer les fréquences radio de façon efficace.

Les pouvoirs publics peuvent également mesurer l'effet désincitatif des taxes sur les équipements mobiles et des crédits de communication dans l'accès aux solutions santé digitale, et envisager des ajustements fiscaux. De telles mesures volontaristes empêcheront que la santé digitale ne devienne un obstacle à l'accès aux soins de santé, en exacerbant les inégalités existantes.

En outre, les décideurs peuvent également travailler avec les autres acteurs pour mettre en place des plateformes communes santé digitale présentant un bon rapport coût-efficacité, et dotées de fonctionnalités susceptibles d'être partagées.

Ces plateformes, ou « infostructures », peuvent intégrer une architecture d'échange d'informations sanitaires, des identifiants uniques pour les citoyens (ou les patients), des dossiers ou des registres médicaux personnels informatisés, des interfaces de programmation ou des systèmes de gestion des informations de santé afin d'intégrer les données au niveau régional, mais aussi au niveau des maladies. La plupart de ces composantes doit concerner l'administration publique dans son ensemble, afin de maximiser le retour sur investissement et de renforcer les liens entre les programmes eGouvernement, tels

que les services sanitaires et sociaux. Il est évident que tout investissement dans la santé digitale destiné à améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles contribuera également à lutter contre d'autres maladies, et inversement. Si les plateformes communes santé digitale s'avèrent souvent complexes à concevoir et à faire fonctionner, elles peuvent en revanche garantir un meilleur rapport coût-efficacité (construction unique, utilisations multiples) et une plus grande intégration et interopérabilité. Les plateformes communes santé digitale de la région du Cap occidental (Afrique du Sud), d'Estonie et du Gabon (en cours de développement) offrent de bons modèles. En outre, l'UIT, l'OMS et d'autres acteurs donnent des lignes directrices et des outils pour aider les pays à se lancer dans la mise en place de leur « infostructure ».



Cadre d'interopérabilité

L'interopérabilité permet la mise en relation de différentes solutions santé digitale et de sources de données (tels que les programmes publics, les hôpitaux, les travailleurs de santé communautaires et les patients). Cette connexion est essentielle à la prise en charge coordonnée des maladies non transmissibles, à tous les niveaux de soins et à toutes les étapes du parcours de santé du patient.

L'interopérabilité permet à différents systèmes TIC, applications logicielles et périphériques de communiquer et d'échanger des données.

Aujourd'hui, de nombreux systèmes nationaux de santé manquent d'interopérabilité entre leurs sources de données et leurs systèmes de prise en charge des patients. Cela est dû à l'utilisation de dispositifs exclusifs ou de logiciels commerciaux, plutôt que de normes ouvertes. Le problème peut aussi venir d'une mauvaise mise en œuvre des normes existantes. Les Nations Unies, qui considèrent qu'il est essentiel de remédier à ce problème afin de tenir la promesse de la santé digitale, y consacrent désormais toute leur attention.

Les décideurs doivent voir l'interopérabilité comme la pierre angulaire de leur stratégie santé digitale.

Les pays qui ne disposent pas de systèmes existants sont mieux placés lorsqu'il s'agit de promouvoir l'interopérabilité. Une expertise diversifiée s'avère nécessaire à la prise de décisions, l'interopérabilité relevant à la fois d'aspects techniques et organisationnels. La mise en place d'un conseil composé d'experts nationaux et internationaux venant des secteurs public et privé, comme cela a été fait au Chili et au Mexique, peut s'avérer extrêmement utile dans cette démarche. L'un des rôles fondamentaux des pouvoirs publics est de sensibiliser à l'importance de l'interopérabilité et des normes ouvertes. Un grand nombre de normes ouvertes sont prêtes à être adoptées, de même que des « profils » qui regroupent de nombreuses normes.

Les pays qui mettent en place des identifiants uniques pour les citoyens bénéficient d'un avantage considérable : les informations du patient peuvent être reliées et suivies dans le temps. L'Inde, la Thaïlande et le Rwanda sont des exemples de pays dotés d'un système d'identification unique. Il est également possible de s'appuyer sur des communautés de pratique régionales, comme l'Asian eHealth Information Network (AeHIN), et sur des organisations comme le « Health Data Collaborative », pour progresser sur la voie de l'interopérabilité.



Partenariats

Les partenariats combinent l'expertise, les idées, les atouts et les ressources de chacun des acteurs, et permettent ainsi d'accroître l'envergure et l'impact des solutions santé digitale.

Le paysage des acteurs de la santé digitale est diversifié. Il inclut généralement :

- Les gouvernements qui sont chargés de la planification et de la gestion du système de santé, des infrastructures informatiques de santé publique et des financements.
- Les bailleurs de fonds, notamment les donateurs et les assureurs, qui apportent des capitaux pour financer les solutions santé digitale et, qui dans certains cas, peuvent fédérer plusieurs partenaires.
- Les prestataires de soins de santé qui apportent l'expertise médicale et les capacités de prestation.

- Des fournisseurs tels que :
 - Les opérateurs de réseau mobile qui apportent l'infrastructure de communication numérique, l'expertise en matière de mise sur le marché et les relations avec la clientèle
 - Les entreprises de technologie qui fournissent les systèmes TIC et les solutions santé digitale, l'expertise en matière de mise sur le marché et parfois une envergure régionale ou mondiale
 - Les ONG et la société civile, qui garantissent un accès fiable à la santé, en transmettant les informations en adéquation avec les besoins des populations cibles, et en s'appuyant sur leurs aptitudes à renforcer les capacités.

Les pouvoirs publics et les opérateurs de réseau mobile peuvent être des partenaires particulièrement importants pour un déploiement à grande échelle.

Les pouvoirs publics sont un acteur clé de l'intégration des solutions santé digitale dans les systèmes nationaux de remboursement des soins. Ils conçoivent en effet les politiques de santé, nouent des contacts avec d'autres acteurs et définissent la réglementation. Ce rôle est particulièrement essentiel pour les solutions contre les maladies non transmissibles, qui requièrent un traitement à vie et engendrent souvent des dépenses de santé exorbitantes pouvant appauvrir des familles entières. Le modèle CASALUD (pour le soin du diabète) de la Fondation Carlos Slim est ainsi devenu une composante de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le surpoids, l'obésité et le diabète au Mexique.

En outre, la constitution de partenariats avec des opérateurs de réseau mobile a permis aux solutions numériques d'atteindre de plus larges populations. Ainsi, 19 millions de patients utilisent la solution de suivi à distance d'AxisMed au Brésil, en partenariat avec Telefónica.

Tous les acteurs d'un partenariat doivent tirer un intérêt de sa constitution.

Différentes organisations apportent leur expertise mais aussi leurs attentes au partenariat, et il est essentiel d'y répondre pour en assurer la pérennité. Avec le temps, les perceptions des partenariats avec le secteur privé ont évolué. Au départ, les partenaires du secteur privé faisaient don de produits ou de services santé digitale. Aujourd'hui, ils

recherchent un modèle « gagnant-gagnant » ou de « valeur partagée », qui génère des avantages aussi bien pour les entreprises que pour les patients, les prestataires de soins de santé et les autres parties prenantes. Accu-Health a par exemple conclu un partenariat public-privé avec les autorités chiliennes pour fournir aux patients des appareils de surveillance à domicile assortis de services d'analyse, qui sont remboursés.

Les décideurs peuvent créer les opportunités de fédérer les parties prenantes.

Les pouvoirs publics ont pour rôle de combler les fossés entre les secteurs en organisant, par exemple, des manifestations autour d'innovations sanitaires axées sur des besoins spécifiques, un soutien pour aider les petites entreprises à répondre à des appels d'offres, des tables rondes, des groupes de travail et des forums qui permettent aux acteurs de se rencontrer et de consolider des relations de travail.



Modèles financiers

Afin de passer du stade de démonstration à celui du déploiement à grande échelle des solutions santé digitale, des financements sûrs et durables sont nécessaires.

Il existe un large éventail de solutions de financement :

Historiquement, 85 % des financements de la santé digitale dans les pays en développement ont été alloués à la recherche-développement en amont, ou à des programmes pilotes. Aujourd'hui, des modèles de financement commencent à apparaître à toutes les étapes du projet, intégrant des modèles innovants qui génèrent des revenus de manière permanente.

Des <u>plateformes de santé</u> communes requièrent des engagements à long terme.

Les pouvoirs publics doivent coordonner les financements destinés aux plateformes santé digitale. Lorsque les autorités s'engagent, les donateurs et les banques de développement intensifient leurs efforts pour accroître les financements consacrés aux systèmes informatiques sanitaires de base. Les pouvoirs publics peuvent aussi chercher à générer des flux continus de revenus pour récupérer les

investissements initiaux, comme le Sénégal l'a fait avec la plateforme de son Agence de la Couverture Maladie Universelle (ACMU). Cela peut par exemple prendre la forme de modèles de paiement à l'utilisation, qui rendent les plateformes communes santé digitale plus accessibles aux pouvoirs publics, aux prestataires de soins et aux autres acteurs de la santé.

Il existe différentes options de financement de solutions reliées à la plateforme commune santé digitale.

Un large éventail de solutions de financement est disponible du point de vue du modèle économique, avec pour objectif de protéger les patients de difficultés financières. Le but ultime est que les solutions santé digitale soient couvertes par des assurances maladie publiques ou privées. D'autres modèles peuvent être utilisés en association avec des régimes de remboursement ou comme financement transitoire, jusqu'à ce qu'une assurance maladie soit mise en place.

- Subventions de donateurs. Pour lancer les solutions santé digitale jusqu'à ce qu'elles aient démontré leur efficacité et puissent couvrir leurs propres coûts ou être absorbées dans le système de santé publique, comme MomConnect en Afrique du Sud.
- Paiements directs à la charge du patient. Il s'agit de l'option la plus délicate, mais elle peut couvrir des besoins spécifiques, être rapidement adoptée et devenir plus abordable financièrement pour les personnes à faible revenu, grâce à un subventionnement croisé ou une approche de type « freemium », comme celle du Grameenphone au Bangladesh ou le modèle basé sur abonnement de MedicallHome au Mexique. Ce dernier offre un soutien de télésanté 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à un tarif fixe et faible.
- Financement direct des pouvoirs publics.
 Dans ce cas, des ressources sont disponibles ou fournies grâce à des prêts. Outre les plateformes communes de santé, ce système est habituellement utilisé pour des campagnes de santé publique limitées dans le temps, comme l'initiative commune Be He@lthy Be Mobile de l'OMS/UIT.
- Remboursement d'assurances publiques ou privées. Il s'agit de l'objectif ultime. Cela inclut une micro-assurance pour les ser-

vices de santé digitale susceptibles d'avoir des effets bénéfiques sur la santé, comme ceux fournis par Babyl au Rwanda.

• Paiement à l'utilisation ou octroi de licence. Cette solution génère des flux constants de revenus pour les prestataires, tout en répondant aux besoins des utilisateurs, comme l'illustre la plateforme Leap mLearning d'Amref.

Il va de soi que si les coûts de développement et de fonctionnement sont faibles, les besoins de financement sont moindres.

Pour réduire les coûts de la santé digitale, une conception intelligente des solutions est nécessaire, ainsi qu'une intégration et une maintenance locales, et des achats groupés.

Conclusion

Les décideurs, les donateurs, les entreprises privées et les autres acteurs de la santé digitale peuvent s'appuyer sur les enseignements pratiques, les exemples et les outils exposés dans le présent rapport pour promouvoir des solutions santé digitale pérennes qui répondent aux besoins spécifiques des patients atteints de maladies non transmissibles, et aider les pays à étendre la couverture santé universelle.

Les solutions santé digitale promettent de modifier la façon dont les soins de santé sont dispensés, tant aux patients atteints d'affections aigües qu'à ceux souffrant d'affections chroniques.

Elles disposent du potentiel pour modifier fondamentalement le rapport coût-qualité et autonomiser les patients, les prestataires de soins, les autorités de santé et les décideurs en leur fournissant les informations et les outils dont ils ont besoin pour gérer leur propre santé, dispenser de meilleurs soins et renforcer le système sanitaire. La santé digitale peut contribuer à l'élargissement de l'accès à des soins de santé de qualité et améliorer la prévention et l'état de santé des patients, y compris ceux qui sont atteints de maladies chroniques comme les maladies non transmissibles. Les investissements dans la santé digitale destinés à accélérer les efforts pour combattre les maladies non transmissibles généreront des retombées positives sur l'ensemble du système de santé et le rendront plus efficient et résilient.

Pour tenir les promesses de la santé digitale, il est important de mettre en place les six composantes suivantes :

- Une stratégie nationale santé digitale adossée à un leadership politique solide et une gouvernance multipartite.
- Des réglementations et des politiques qui protègent la sécurité et la vie privée des patients, tout en permettant aux innovations de progresser.
- Des connexions entre les personnes et les systèmes, en soutenant les infrastructures de communication numérique et en construisant des plateformes communes.
- Un partage et une exploitation des données pour mieux prendre en charge les soins, en établissant des cadres d'interopérabilité.
- Des partenariats entre les différentes parties prenantes du système de santé, avec définition de leurs rôles.
- Des modèles de financement adéquats pour établir une plateforme commune de santé et des solutions santé digitale, afin de les rendre réalisables, et ainsi de mettre les patients à l'abri des difficultés financières

Les décideurs ne doivent pas être les seuls à intervenir, ils peuvent apprendre des autres acteurs engagés sur la même voie.

De nombreux pays qui ont emprunté la voie de la santé digitale et des organisations de tous horizons – qui considèrent la santé digitale comme une opportunité pour lutter contre la grande menace des maladies non transmissibles afin d'étendre la couverture sanitaire universelle – s'engagent activement pour la promouvoir.

De manière générale, les investissements dans la technologie numérique destinés à renforcer les systèmes de santé profiteront aux patients atteints de maladies non transmissibles et les solutions numériques contribueront à rendre les systèmes plus résilients.

Peu importe le chemin qu'ils ont déjà parcouru, les décideurs ont l'opportunité d'apprendre de l'expérience des autres pays et peuvent fédérer des acteurs détenteurs des ressources, de l'expertise et des actifs nécessaires pour libérer tout le potentiel de la santé digitale. Les pays qui se lancent dans cette voie peuvent commencer par de petits pas, en privilégiant les composantes incontournables évoquées dans ce rapport, afin de poser les bases de leur développement futur.

RÉFÉRENCES

- 1 Organisation mondiale de la Santé (2018). *Maladies non transmissibles*. Disponible à l'adresse : http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs355/en/ [consulté en juin 2018]
- 2 Organisation mondiale de la Santé (2018). *Vue d'ensemble Prévention des maladies chroniques : un investissement vital.* Disponible à l'adresse: http://www.who.int/chp/chronic_disease_report/ part1/en/index11.html [consulté en mai 2018]
- **3** Gheorghiu, B. et Hagens, S. (2017). Cumulative Benefits of Digital Health Investments in Canada, Calculating quality, access and productivity bene- fits on a national scale. Disponible à l'adresse: https://www.infoway-inforoute.ca/en/component/edocman/resources/reports/benefits-evaluation/3264-cumulative-benefits-of-digital-health-investments-in-canada [Consulté en juillet 2018]
- 4 Broadband Commission (2017). Digital Health: A Call for Government Leadership and Cooperation between ICT and Health. Disponible à l'adresse: http://www.broadbandcommission.org/Documents/publications/WorkingGroupHealthReport-2017.pdf [Consulté en juillet 2018]

Les opinions exprimées dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement les positions de la Broadband Commission, les avis de l'ensemble des membres de la Broadband Commission ou de ses affiliés.

